



## Desheritage de ses parents et possibilités diverses

-----  
Par Visiteur

Je voudrais savoir s'il est possible de se déshériter de ses parents. Mes parents ont toujours été criblé de dettes, et je ne souhaite pas payer pour eux quand ils ne seront plus là. Est-ce qu'il y a une solution, et à quoi je m'expose (à part une guerre avec mes parents)? j'ai également un frère, je suis mariée et mère de 3 enfants.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

La solution est très simple. Au décès de vos parents il vous suffira de renoncer à la succession et dans ce cas vous n'héritez de rien et donc vous n'aurez pas à payer les dettes de vos parents. Votre frère pourra agir de même ou bien recevoir l'intégralité de la succession.

Cordialement